

Equipement	§)	
Feux de route	-	
Feux de croisement	HELLA K 11095	
Feux de position	HELLA K 11095	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	R-S1 (E)	
Clignoteurs	av lat. 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires		
Eclairage plaque		
Essuie-glace	avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	KNIGET EKM 100	
	ou d'autres modèles homologues	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail		
Marque et type	T C M F G 2 5 N 1		
Homologation N°	CH	5795 09	
Carrosserie	élévateur à fourche		
Places	total	1	avant
Poids à vide	3830	Carburant	3
Charge utile	-	CV-impôt	10,10
Poids total	3830	Cylindrée	1982

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

+) Variante de pneus : AV 7,00 - 12 CSE (super élastiques) 5840 kg Vmax 25 km/h
 AR 6,00 - 9 CSE (super élastiques) 2840 kg 25 km/h

AV = sur demande pneus-jumelés:
 roues : 6, largeur 1590 mm, voie 1190 mm

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

137 - signalisation obligatoire des parties suivantes du véhicule: protection sur la fourche (jaune/noir);
 138 - dispositifs de protection obligatoires pour les parties suivantes du véhicule: sur la fourche.